

AIDER UNE PERSONNE ALCOOLIQUE

Par Nell Postée le 27/11/2020 01:30

Bonjour, je viens vers vous car je vient d'apprendre que ma soeur était alcoolique avec des déficiences de fois. Hier, elle a prit son véhicule avec prise de médicaments et alcool, elle a fini dans le ravin. Hospitalisée, elle s'est enfuie de l'hôpital après 1 h de prise en charge. Je viens vers vous car ma sœur semble être dans le déni partielle car son gastro lui a dis que son fois était atteint, son conjoint a jeté les bouteilles mais elle fait des caches. La famille est venue rassurer ma soeur en mettant en avant ses problèmes, elle a été dans le Denis dans premier temps mais a lâché quelques deviennes petits a petits (mais pas tout) Afin d'aider la soeur, pouvez vous m'orienter sur un discours ou une marche a suivre pour l'accompagner dans sa démance?j'avoue être dépourvue de moyens et si je dois mettre en place une prise en charge d'urgence contre son grés je le ferais, mais vant cela je m'en reste à vous . Bien cordialement, Nelly

Mise en ligne le 30/11/2020

Bonjour,

Nous comprenons que cette situation soit difficile à vivre pour vous et nous allons vous donner des éléments, qui nous l'espérons pourront vous aider.

La dépendance est un phénomène complexe dans lequel la personne utilise un produit, comme l'alcool pour « gérer » des difficultés personnelles. Votre sœur a certainement besoin de l'alcool pour faire face à des problèmes qu'elle ne sait pas comment résoudre autrement. Il est vrai que l'alcool n'est pas la solution, cependant votre sœur n'en voit peut-être pas d'autre.

Nous comprenons bien que vous et votre famille soyez démunis et que vous aimeriez l'aider. Vous pouvez dans un premier temps lui faire part de votre soutien à son égard. Afin de pouvoir dialoguer avec votre sœur, il peut être utile d'instaurer un climat de confiance dans lequel, elle se sente à l'aise pour se livrer sur les difficultés qu'elle rencontre. Il n'est peut-être pas nécessaire de parler de suite de l'alcool mais plutôt des raisons qui la poussent à boire. Et ensuite vous pouvez envisager de lui proposer de l'accompagner dans ses démarches, notamment chez le gastroentérologue afin de faire un point avec lui. Il est tout à fait légitime que vous vous inquiétiez par rapport à sa santé, cependant de son côté, votre sœur a très peur d'arrêter l'alcool et de ne pas trouver d'autres solutions. Il est important qu'elle puisse aller à son rythme, surtout que les hospitalisation contre le gré des personnes sont des mesures de protection et non des mesures de soins. Il est nécessaire que la personne ait décidé par elle-même pour qu'elle puisse un jour arrêter. Vous pouvez l'aider en ce sens.

Nous vous joignons des articles en fin de réponse en lien avec le sujet.

Toutefois, il existe des structures spécialisées en addictologie dans lesquelles vous pourrez avoir de l'aide en tant qu'entourage proche et votre sœur pourra également y trouver un accompagnement si elle le souhaite. Ces structures sont des CSAPA, Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie. Des professionnels tels que des médecins addictologues, des psychologues ou encore des travailleurs sociaux y travaillent pour aider les personnes dépendantes et leurs proches. Les consultations y sont gratuites et confidentielles. Vous trouverez des adresses près de chez vous ci-dessous.

Enfin, n'hésitez pas à revenir vers nous si vous souhaitez échanger davantage sur la situation. Vous pouvez également proposer à votre sœur de nous joindre. Nous sommes disponibles tous les jours entre 8h et 2h du matin par téléphone au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) et par Chat de 8h à minuit.

Bien à vous.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

CSAPA DE DRAGUIGNAN

Boulevard Joseph Collomp
Centre Hospitalier du Malmont
83300 DRAGUIGNAN

Tél : 04 94 60 56 89

Site web : www.ch-dracenie.fr/?page_id=285

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h à 17h (pour l'alcoologie au 04 94 60 56 89), du lundi au vendredi de 8h à 16h (pour la toxicomanie et dépendance sans produit au 04 94 60 51 88) .

Substitution : Centre méthadone le matin de 8h à 12h

COVID -19 : Infos du 2 juillet 21 : accueil en présentiel dans le respect des gestes barrières, 10 à 15 jours de délais d'attente pour un premier rendez vous

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA DE FRÉJUS - LE MAGDELEINE

**452 rue du Général Brosset
83600 FREJUS**

Tél : 04 94 40 22 46

Secrétariat : Lundi, mardi mercredi et vendredi de 9h30 à 16h30, jeudi de 9h30 à 13h30

Accueil du public : Lundi, mardi mercredi et vendredi de 9h30 à 16h30, jeudi de 9h30 à 13h30

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Comment aider un proche?](#)
- [Comment me faire aider?](#)